

Profils démographiques des villes de Mauritanie, d'après l'enquête urbaine de 1975

par JEAN ARNAUD.

En février 1975, le Ministre de la Planification et du Développement Industriel publiait les résultats d'une enquête urbaine menée par le Bureau Central du Recensement de la Population. Cette enquête porte sur 17 agglomérations sélectionnées non pas en fonction de leur importance numérique mais des caractères urbains qu'elles présentent : administration, équipements industriels, commerciaux, financiers, culturels, etc.

Il est certain qu'un tel choix, *a priori*, peut prêter à contestation, dans un pays au peuplement limité et mal connu, émergé récemment d'un demi-siècle d'une colonisation essentiellement militaire qui n'avait guère transformé une économie traditionnelle rurale largement nomade, et abordait l'indépendance pratiquement sans infrastructure moderne et même sans capitale.

Dans ces conditions, la notion même de « ville », dont les critères d'ailleurs ne font pas l'unanimité des géographes, reste ici encore plus imprécise.

Cette enquête, la première du genre réalisée en Mauritanie, est aussi la plus sérieuse qui ait été menée dans le pays ; ce n'est plus un simple sondage, mais un véritable recensement urbain, entrepris et supervisé par un personnel compétent, et contrôlé par des recoupements. Certes, en l'absence d'état-civil obligatoire et compte tenu de la mobilité et des réticences de la population, elle ne peut prétendre à une « fourchette » aussi étroite qu'en d'autres pays. Mais, ces réserves faites, il reste que les résultats offrent une garantie suffisante pour rendre fort instructive une étude des chiffres publiés.

Le document officiel est reproduit dans le tableau 1.

TABLEAU 1.
Résultats de l'enquête urbaine en Mauritanie (février 1975).

AGGLOMÉRATIONS	NOMBRE DE						
	LOCAUX	MÉNAGES	HABITANTS	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES
Nouakchott.....	21 744	19 198	103 488	30 166	22 916	26 495	23 696
Nouadhibou.....	5 421	4 096	22 931	10 702	4 339	4 094	3 705
Zouérate.....	5 359	3 231	20 807	6 861	4 499	5 142	4 305
Kaédi.....	3 500	2 916	19 826	3 456	4 632	6 384	5 855
Atar.....	4 227	2 977	18 897	3 634	4 440	5 723	5 510
Rosso.....	3 876	2 955	18 463	5 054	4 120	5 004	4 855
Kiffa.....	3 016	2 381	16 658	3 495	5 168	4 432	3 555
Aïoun.....	2 867	2 334	13 614	2 802	3 579	4 123	3 110
Akjoujt.....	2 933	2 421	13 001	3 982	3 246	3 069	2 755
Boghé.....	1 722	1 562	11 564	2 493	2 810	3 420	2 845
Néma.....	1 924	1 590	9 403	1 824	2 472	2 737	2 175
Tidjikja.....	1 799	1 333	8 193	1 534	2 600	2 263	1 775
Boutilimit.....	1 869	1 487	7 984	1 326	1 802	2 761	2 110
Sélibaby.....	781	914	5 759	1 134	1 434	1 763	1 451
Aleg.....	970	832	5 232	1 004	1 552	1 461	1 155
Mbout.....	1 469	899	4 860	936	1 394	1 430	1 110
Fdérik.....	613	312	2 192	574	526	597	416
Totaux.....	64 090	51 438	302 867	80 977	71 529	80 898	68 935

(1) Chiffres officiels du recensement de 1972, le chiffre de 1975 est rattachée à l'année 1976 et confirmé en 1976).

A première vue, on pourrait regretter l'imprécision des différentes rubriques qui analysent le nombre d'habitants.

De fait, les explications données pour expliquer les termes « locaux » et « ménages » n'ont pas paru suffisamment satisfaisantes pour en rendre l'exploitation expressive ; tout au plus pourrait-on retirer de la rubrique « locaux » quelques vagues indications sur l'extension des constructions et la densité de leur occupation. Quant à la rubrique « ménages », elle apparaît, à l'analyse, encore plus approximative, quand on sait l'instabilité matrimoniale traditionnelle d'une population dont certaines couches, en outre, pratiquent encore la polygamie ; le déracinement engendré par l'urbanisation ne peut d'ailleurs qu'accroître cet élément d'incertitude.

On a donc écarté de cette étude ces deux premières rubriques. Par contre, l'imprécision des quatre dernières rubriques (« hommes », « femmes », « garçons », « filles ») dénote, paradoxalement, un souci d'objectivité de la part des recenseurs : si la différenciation des sexes est effectivement rigoureuse, celle des âges ne pouvait l'être, faute de documents d'état-civil. On peut cependant, sans grand risque d'erreur, distinguer les adultes (hommes + femmes) des enfants ou adolescents (garçons + filles) jusque vers 15-17 ans.

Malgré les lacunes de cette enquête, les renseignements qu'elle apporte permettent d'esquisser, à travers l'observation statique et dynamique de la démographie urbaine du pays, les grandes lignes de son orientation socio-économique.

I. TAUX D'URBANISATION.

La population totale du pays était estimée, en 1975, à 1 231 160 habitants (1). Ces estimations reposent essentiellement sur les résultats de l'enquête réalisée en 1965 par la Société d'Études du Développement Économique et Social (SEDES), complétés par quelques sondages périodiques. Ce chiffre doit donc

(1) Chiffre publié le 28 février 1975 dans la petite plaquette distribuée aux invités officiels du 15^e anniversaire de l'Indépendance : « La Mauritanie 15 ans après l'Indépendance » N° 3. L'Annuaire Statistique 1974, publié en mars 1976 par le Ministère de la Planification et du Développement Industriel, indique de son côté, pour l'année 1972, le chiffre de 1 218 000 habitants.

Ces chiffres se comprennent à l'intérieur des frontières de 1975. La partie saharienne rattachée à la R. I. M. ne comprendrait que 10 à 15 000 hts (cf. « Le Monde » du 10 mars 1976 et conférence de presse du président de la R. I. M., in « Ech Chaab » du 30 mars 1976).

975).

GARÇONS	FILLES
26 495	23 906
4 094	3 796
5 142	4 305
6 384	5 354
5 723	5 100
5 004	4 285
4 432	3 563
4 123	3 110
3 069	2 704
3 420	2 841
2 737	2 370
2 263	1 796
2 761	2 095
1 763	1 428
1 461	1 215
1 430	1 100
597	495
80 898	69 463

être retenu comme une simple approximation, avec la prudence manifestée par la SEDES elle-même.

Sous cette réserve, les 302-867 « citadins » recensés en 1975 représenteraient 24,6 % de la population totale.

En 1965, l'enquête de la SEDES estimait le taux d'urbanisation à environ 7 % (81 150 sur un total de 1 030 000 habitants).

Malgré le caractère approximatif des chiffres avancés, le mouvement d'urbanisation apparaît extrêmement rapide, avec une progression d'environ 74 % en 10 ans, pour un accroissement démographique global inférieur à 20 %.

Les documents font défaut pour établir une courbe annuelle de cette évolution ; on peut affirmer cependant, sur la base d'observations empiriques, que la progression de l'urbanisation s'est surtout accélérée les cinq dernières années, sous la double impulsion, positive, de l'équipement des sites urbains modernes et négative, de la sécheresse affectant les productions rurales.

Si elle est difficile à préciser dans le temps, l'inégalité de la progression démographique urbaine s'exprime aisément dans l'espace.

Dans le temps.

Pour chacune des 17 villes étudiées en 1975, nous disposons en effet des chiffres estimés en 1965 (fig. 1).

Sans entrer dans une étude trop poussée qu'interdiraient les réserves déjà faites sur les estimations de 1965, on peut les comparer aux chiffres de 1975, et en dégager quelques observations.

1) D'abord, toutes les villes progressent, sauf Fdèrik qui voit diminuer sa population. Ce phénomène s'explique par la proximité de Zouérate, la ville minière, qui tend à supplanter la ville administrative.

2) Alors qu'en 1965 la Mauritanie ne possédait que de petites villes (aucune n'atteignait 15 000 habitants) dont les peuplements restaient comparables, en 1975, les différences s'accroissent considérablement : six villes approchent ou dépassent les 20 000 habitants, et Nouakchott se détache largement, émergeant à plus de 100 000 (1).

3) Les agglomérations dont la progression est la plus rapide sont les villes portuaires (Nouakchott, Nouadhibou), minières (Zouérate, Akjoujt) et la ville de transit fluvial de Rosso.

(1) Au sujet de la capitale, cf. « Nouakchott, capitale de la Mauritanie », par J. R. PIRRE. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 1975.

Fig. 1. — F

4) Enfin
croissance
profit de N
Cette pr

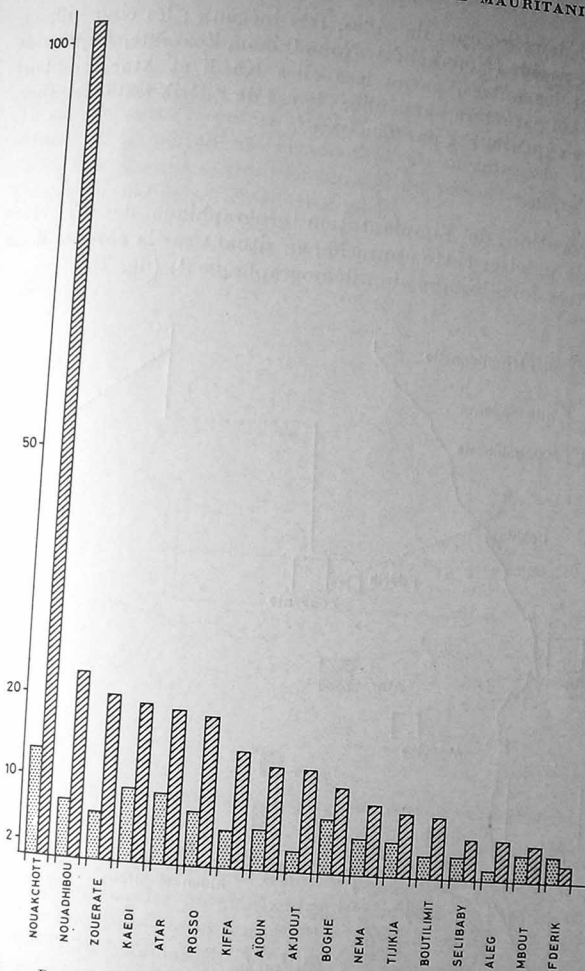


Fig. 1. — Population urbaine de la Mauritanie en 1965 (pointillés) et 1975 (hachures).

4) Enfin, les villes de Kaédi et d'Atar, dont peuplement et croissance restent comparables, perdent les 2^e et 3^e places au profit de Nouadhibou et Zouérate.

Cette première approche fait déjà ressortir la situation parti-

culière de deux groupes de villes, très inégaux : les cinq villes à croissance rapide (Nouakchott, Nouadhibou, Zouérate, Akjoujt et Rosso), et les autres, parmi lesquelles Kaédi et Atar semblent présenter un caractère particulier ; le cas de Fdérík reste singulier, « absorbée » qu'elle est par Zouérate.

Dans l'espace.

L'observation de l'implantation géographique des 17 villes permet de préciser cette approche, en situant sur la côte les deux villes à très forte progression démographique (1) (fig. 2).

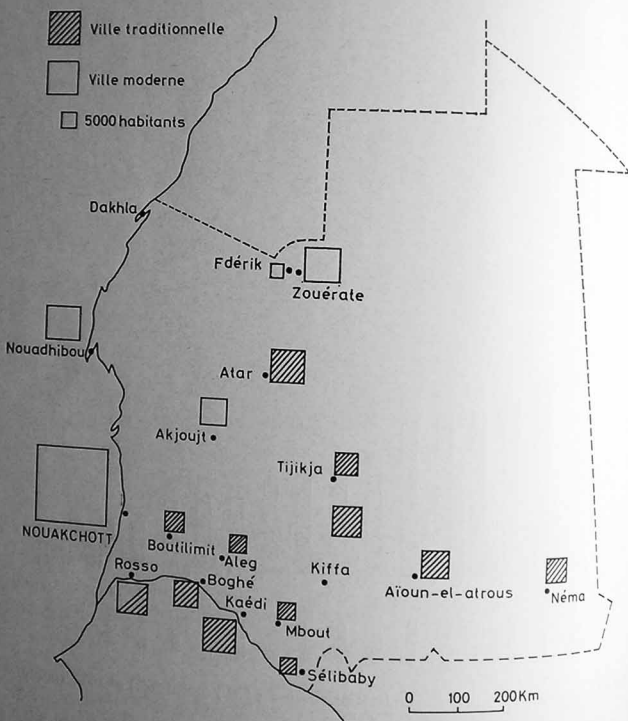


FIG. 2. — Démographie et caractère des villes mauritaniennes.

(1) L'intégration de Dakhla (population estimée à 5 000 habitants) renforce l'importance ici observée de l'implantation occidentale, et plus précisément littorale, des populations urbaines.

II. IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE ET PROFIL HISTORIQUE.

A l'exception des cités minières de Zouérate et Fdèrik, les 15 autres villes recensées (92,3 % de la population urbaine) se situent à la périphérie occidentale et méridionale du pays : 75 % des citadins se trouvent au sud du parallèle 18° 30' ; 73 % à l'ouest du méridien 13° Ouest (fig. 3).

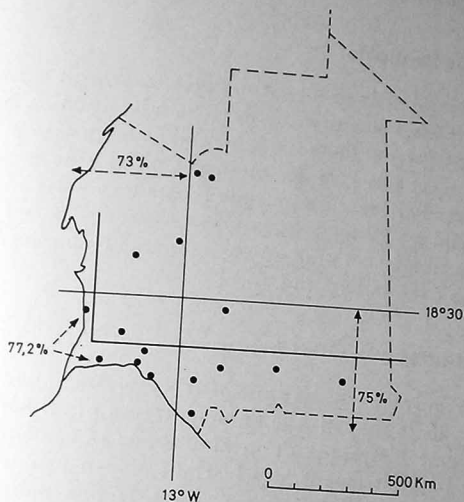


FIG. 3. — Implantation géographique des citadins en Mauritanie.

Bien plus, 77,2 % résident dans les onze villes réparties dans les deux minces bandes perpendiculaires comprises entre la côte et le 16° de longitude Ouest d'une part, entre la frontière et le 17° de latitude Nord (exactement 17° 0' 27") d'autre part.

Dans cet espace déjà restreint, les deux villes littorales (Nouakchott et Nouadhibou) et les trois « escales » fluviales (Rosso, Boghé, Kaédi) regroupent 59 % des citadins, la capitale à elle seule en rassemblant plus du tiers (34,6 %) (1).

(1) Voir note 1, page 624.

Ainsi se dessine une implantation urbaine « angulaire » sud-occidentale, et plus précisément fluvio-littorale, qui semble rompre avec les traditions du pays.

Si, en effet, le « poids du Sud » n'est pas un phénomène nouveau et apparaît conforme aux conditions pluviométriques et hydrographiques du pays, le « poids du littoral » par contre est tout récent ; négligeables en 1958, Nouakchott et Nouadhibou n'hébergeaient en 1965 que 22,5 % de la population urbaine, alors qu'en 1975 elles en abritent 42,3 %.

Les absents de l'enquête.

Cette double « tension » s'exprime plus nettement encore si l'on compare l'implantation urbaine actuelle à la situation des vieilles cités qui constituèrent l'axe fondamental de la « nation maure »⁽¹⁾. En effet, ce n'est pas l'un des moindres intérêts de cette enquête que d'observer l'absence de presque toutes les « villes historiques » du pays parmi les 17 agglomérations recensées. Même Chinguetti qui donna autrefois son nom au pays maure (Trab-ech-Chinguetti) ne figure pas dans la liste (fig. 4).

Des villes mortes aux villes neuves.

On peut suivre schématiquement cette migration des sites urbains depuis le Moyen Age en cinq étapes principales.

(1) L'origine historique de la Mauritanie se confond pratiquement avec l'établissement, dès le Haut Moyen Age, de la liaison transsaharienne entre Sijilmassa, dans le Sud marocain, et le royaume du Ghana, dans le Sud-Est de l'actuelle Mauritanie.

Des antiques cités du Ghana, Koumbi Saleh, Aoudaghost, il ne reste que des ruines prospectées par les archéologues⁽¹⁾.

(2) Après la chute du royaume cependant, le trafic caravanier ne cesse pas. Il modifie quelque peu son itinéraire dans son « cours » mauritanien, légèrement décalé vers l'Est pour gagner la boucle du Niger. Entre les XII^e et XIV^e siècles, les cités d'Ouadane, Chinguetti, Tichitt et Oualata naissent de ce commerce transsaharien, « oasis-relais » où relâchaient les caravanes.

(1) Cf. Tedghast I, par ROBERT & DEVISSE, A. M. G., Paris, 1970, en particulier « Itinéraire de Tamadalt à Aoudaghost selon El Bakri », par S. DAVEAU.
Cf. aussi, Bull. IFAN, t. XXXV, sér. B, n° 2, avril 1973, p. 345 à 360, « Lignes de forces du peuplement de l'espace mauritanien », par Jean ARNAUD.

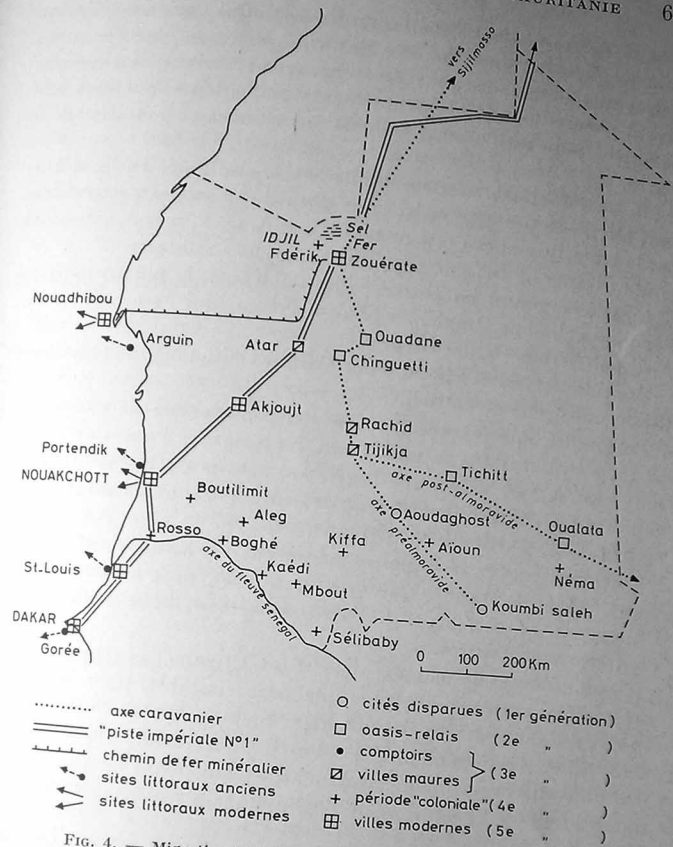


FIG. 4. — Migration historique des sites urbains mauritaniens.

(3) A partir des xvi^e - $xvii^e$ siècles, d'autres sites urbains apparaissent : Rachid, Ksar el Barka, Atar, Tijikja. Ces centres, relativement autonomes, sont moins liés au grand commerce caravanier ; la vieille piste mauritanienne, en effet, est alors concurrencée par les itinéraires transsahariens plus orientaux du Sahara central, ainsi que par la navigation et les comptoirs européens d'Arguin ou de Portendik, précurseurs de Nouadhibou et Nouakchott, et surtout de Saint-Louis, dont la fondation, à la fin du $xvii^e$ siècle, valorise le Fleuve.

Mais, de ces vénérables cités, seules les moins anciennes, Tijikja et Atar, figurent dans la liste des villes retenues par l'enquête. Quant aux autres, les plus prestigieuses cependant, si elles survivent encore, leur faible peuplement comme leurs fonctions économiques réduites ou leurs habitations ruinées en manifestent le déclin.

(4) La colonisation leur a donné le coup de grâce en les délaissant au profit des agglomérations d'un Sud agropastoral valorisé par le trafic fluvial et l'intégration à une A. O. F. méridionale dont la Mauritanie ne fut guère qu'une « marche » militaire.

Ainsi émergèrent les petites villes de Kaédi, la plus peuplée de l'époque coloniale, Boghé, Sélibaby, Néma (qui évince Oualata), Aïoun-el-Atrous, Kiffa, Aleg, etc.

Boutilimit tendait même à supplanter Chinguetti dans sa réputation culturelle et culturelle.

La grande liaison transsaharienne motorisée, la « piste impériale n° 1 », s'établit, dans sa partie sud, largement à l'ouest de l'itinéraire caravanier, valorisant le site transitaire de Rosso, point de rupture des charges fluviales ou transfluviales, accès principal en Mauritanie à partir de Saint-Louis.

Quelques postes secondaires naquirent sur cette piste (Nouakchott, Akjoujt), tandis que la ville d'Atar, déjà concurrente de Chinguetti, se développait, base militaire et commerçante aux contreforts de l'Adrar.

Nouadhibou elle-même, alors Port-Étienne, végétait, refuge sans eau ni arrière-pays, plus que port véritable, pour les petits chalutiers canariens ou langoustiers bretons.

(5) Avec l'indépendance et son support économique minier, une nouvelle mutation se déclanche, et qui prend les proportions d'une véritable révolution de l'urbanisation mauritanienne.

Une certaine tradition minérale.

Il est intéressant d'observer sur la carte (fig. 4) la convergence des axes continentaux du passé et du présent, jalonnés par les villes anciennes ou modernes, vers la kédia d'Idjil minéralisée qui, après avoir fourni le frêt de sel essentiel à l'économie caravanière, procure le minerai de fer primordial dans l'économie moderne, et suscite la ville neuve de Zouérate.

A un moindre degré, Akjoujt exprime une autre forme de continuité dans la « tradition minérale » de l'économie mauritanienne, puisqu'elle « ressuscite » une activité et un site beaucoup plus

PRO

ancie
maur
miniè
histor

Ma
lointa
contir
révolu
miner

Une a

Par
« capi
Par
l'artifi
activit

A d
rité de
de dev
sites p
de la M
popula

Les tro

A ces
toraux,
sur le fle
avec l'ét
Rosso e
national
l'indéper
démarqu
traces d'
sous les
centres m
sément, e
Quoi q
occidenta
(Nouakch
des échan

anciens que ceux d'Idjil — au vrai antérieurs même à l'entité mauritanienne — ; l'exploitation du cuivre, d'où naît la cité minière moderne, renoue en effet avec des établissements proto-historiques, parmi les premiers de la métallurgie humaine.

Mais, si l'on peut effectivement constater une certaine, mais lointaine, « tradition minérale », celle-ci n'implique en rien une continuité de l'habitat, et ne saurait masquer le radicalisme de la révolution urbaine provoquée par l'exploitation intensive des minerais.

Une attraction maritime certaine.

Par la voie ferrée, Zouérate écoule son fer sur Nouadhibou, la « capitale économique », qu'elle engendre en grande partie.

Par la route, Akjoujt achemine son cuivre sur Nouakchott, l'artificielle capitale politique, dont elle contribue à alimenter les activités.

A des degrés très divers évidemment, compte tenu de la disparité des tonnages et de leurs valeurs marchandes, ces deux « mines de devises », pratiquement neuves, valorisent ainsi les deux grands sites portuaires du pays, tirant vers l'Ouest le peuplement urbain de la Mauritanie, jusque sur un littoral hier encore ignoré d'une population de tradition continentale.

Les trois bouches du pays.

A ces deux petites cités minières et aux deux grands centres littoraux, on peut joindre la ville fluviale de Rosso, dont la situation, sur le fleuve frontalier et à la tête du seul axe routier en continuité avec l'étranger, explique l'importance : avec les deux ports marins, Rosso est en effet l'une des trois seules places de transit international moderne du pays. Mais ici cette fonction préexistait à l'indépendance et à l'exploitation minérale. Aussi, cette ville se démarque-t-elle des quatre précédentes, conservant de larges traces d'un cachet plus ancien. Elle apparaît en quelque sorte sous les traits composites d'une « ville de transition » entre les centres méridionaux de la période coloniale, les escales plus précisément, et les villes neuves nées depuis l'indépendance.

Quoi qu'il en soit, l'emplacement de Rosso renforce la tension occidentale de l'urbanisation récente : les trois « bouches » du pays (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso), qui assurent la quasi-totalité des échanges internationaux par voie maritime, continentale ou

aérienne, regroupent plus de 48 % de la population urbaine totale dans un étroit faisceau méridien pratiquement désert il y a quelques décennies (voir fig. 3).

L'importance de ce phénomène ressort davantage si l'on essaie d'affiner l'analyse des résultats de l'enquête urbaine, pour tenter d'en dégager des « profils démographiques urbains ».

III. PROFILS DÉMOGRAPHIQUES URBAINS.

L'enquête montre que la population urbaine adulte comporte plus d'hommes que de femmes (53,1 % d'hommes). Les quatre dernières rubriques permettent de tracer deux courbes, dont les ordonnées représentent des pourcentages ; on a matérialisé le niveau commun des 50 % (fig. 5).

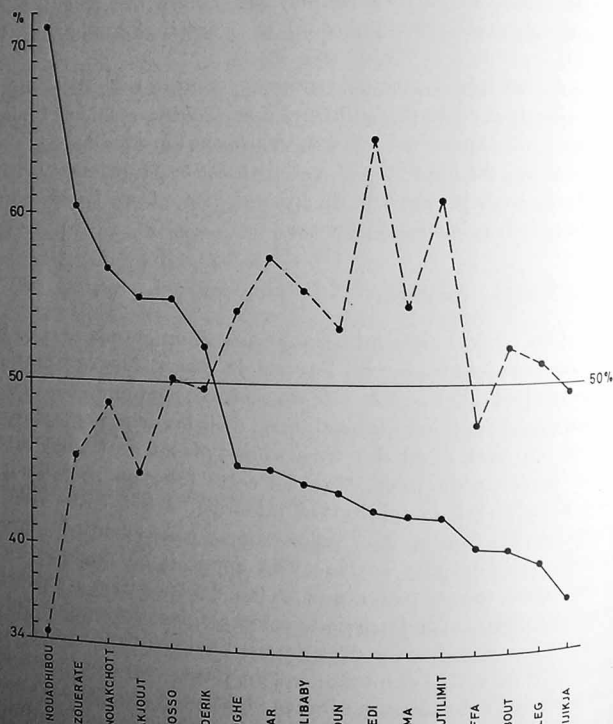


Fig. 5. — Représentation graphique de la démographie urbaine de Mauritanie.

(1) On d...
ou non, rési...
relativement

La première courbe, en trait plein, indique, dans la population adulte, la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans les différentes villes classées, en abscisse, selon un ordre décroissant.

La deuxième, en trait discontinu, indique la proportion d'enfants (garçons + filles) par rapport au nombre total d'habitants.

La lecture de ce graphique est particulièrement révélatrice à la fois de la composition démographique des villes et des mutations en cours.

A partir de l'observation de chaque courbe, et plus encore de la corrélation entre les deux, on peut en effet retrouver les deux grands types de villes mauritaniennes, en fonction de leur dynamisme et de leur enracinement, chaque groupe présentant d'ailleurs des « anomalies » ou des stades évolutifs différents.

A) La courbe des hommes.

C'est la courbe « maîtresse », tracée selon l'ordre décroissant des pourcentages ; son apparente régularité est donc artificielle, et n'a pas de signification en soi. Une telle disposition répond simplement à la double intention d'illustrer le clivage entre deux types de villes et de servir de référence à la « courbe des enfants ».

1^{re} observation :

Deux groupes de villes, en effet, s'opposent très nettement :

- les six premières comptent plus d'hommes que de femmes (Nouadhibou, Zouérate, Nouakchott, Akjoujt, Rosso, Fdérík) ;
- les onze autres au contraire accusent un déficit d'hommes.

Dans un pays où l'activité productrice professionnelle reste encore essentiellement masculine, cette observation fondamentale distingue en fait six villes qui attirent la population active de onze villes qui n'arrivent pas à la conserver.

On peut préciser cette première constatation en chiffrant excédents et déficits masculins :

- les 6 villes du premier groupe comptent un excédent global de 17 693 hommes,
- alors que le déficit des 11 autres villes n'est que de 8 235.

Une partie importante des « hommes seuls » vient donc directement du monde rural, sédentaire ou nomade (1).

(1) On doit cependant tenir compte du fait que la plupart des expatriés, africains ou non, résident dans ces 6 villes, et que, parmi eux, la proportion des célibataires est relativement élevée.

2^e observation :

Le groupe « excédentaire » est constitué de la totalité des villes bénéficiant d'une infrastructure moderne : cités minières, ports, transit frontalier sur l'axe bitumé. En fait, l'essentiel de l'économie de marché et des emplois salariés qu'elle engendre se trouve concentré dans ces villes : industries extractives, pêche maritime, secteur secondaire et presque tout le secteur tertiaire.

Le groupe « déficitaire » comporte surtout des petits centres, dont le caractère urbain n'est guère marqué ; en réalité, ces 11 agglomérations restent fortement « agropastorales ». Parmi elles, Atar et, à un moindre degré Kaédi, présentent cependant des tendances urbaines plus accusées.

3^e observation :

Dans le 1^{er} groupe, l'écart entre la ville où l'excédent masculin est le plus fort (Nouadhibou, 71,1 %) et celle où il est moins le fort (Fdérik 52,1 %) représente 19 points, alors que dans le 2^e groupe il n'est que de 8,1 points. Le déséquilibre de la composition démographique des villes est donc plus sensible entre celles du 1^{er} groupe qu'entre celles du 2^e groupe, à ce point de vue plus homogènes.

De ces trois observations, on peut conclure que les activités urbaines se déplacent des villes du 2^e groupe, en déclin, vers celles du 1^{er} groupe, en expansion, et dont la population est encore peu, voire très peu enracinée (*cf.* excédents masculins de Nouadhibou ou Zouérate).

B) La courbe des enfants.

Comparée à la précédente, elle exprime dans l'ensemble une nette corrélation inverse, avec quelques anomalies de détail.

1^{re} observation :

Le groupe à excédent masculin accuse un déficit d'enfants à peu près général : seul Rosso affleure les 50 %.

Pour les trois premières — et plus importantes — villes, et même pour Rosso, les deux courbes sont à peu près symétriques.

Cette observation est fort instructive, car elle semblerait manifester une tendance à l'enracinement des populations urbaines, dans la mesure où les deux courbes se rapprochent, et donc où la composition de la structure démographique s'équilibre.

PR

2^e ob

A

assez

Tijik

Le

homm

3^e ob

Les

Bouti

fécon

le cas

trois

4^e obs

De

Zouér

scolain

excen

cités n

5^e obs

Enfi

dans c

menacé

culier,

et peut

ture sc

de séch

du mou

Il est

en parti

avec plu

Malgre

profil dé

sente en

C) Carac

Les six

plus de 60

des homm

2^e observation :

A l'inverse, le groupe à déficit masculin comporte en général un assez large excédent infantile, à l'exception toutefois de Kiffa et Tijikja.

Les enfants, évidemment, restent avec les femmes, quand les hommes partent vers les villes en quête d'emplois.

3^e observation :

Les trois « pointes » de la courbe des enfants, dans l'ordre Kaédi, Boutilimit et Atar, peuvent s'expliquer, soit par une plus grande fécondité de certains groupes socio-ethniques, ce qui pourrait être le cas de Kaédi, soit aussi par les capacités d'accueil scolaire de ces trois villes par rapport à celles des autres centres du 2^e groupe.

4^e observation :

De même, les importants « déficits infantiles » de Nouadhibou, Zouérate et Akjoujt, qui cependant possèdent des équipements scolaires satisfaisants, s'expliquent sans doute par les caractères excentriques, désertiques et particulièrement artificiels des deux cités minières et du port minéralier du Nord.

5^e observation :

Enfin, les « déficits infantiles » de Kiffa et Tijikja, anormaux dans ce groupe, expriment certainement une situation plus menacée de ces deux villes, en raison soit d'un isolement particulier, qui entraîne avec le départ des hommes celui des enfants et peut-être des femmes jeunes, soit de la carence de l'infrastructure scolaire, soit de l'impact plus violent de la récente période de sécheresse qui, d'ailleurs, constitue l'une des causes certaines du mouvement migratoire général vers les 6 villes du 1^{er} groupe.

Il est évident que seule une enquête plus précise, comportant en particulier le relevé des âges exacts, permettrait de répondre avec plus de sûreté aux questions soulevées par ces observations.

Malgré tout, il reste possible d'esquisser les grands traits du profil démographique des deux types de ville révélés par la présente enquête.

C) Caractéristiques démographiques de chaque groupe de villes.

Les six villes du 1^{er} groupe, minières et portuaires, où se trouvent plus de 60 % de la population urbaine, rassemblent plus de 70 % des hommes et environ 55 % des femmes et des enfants seulement.

On peut donc, sans crainte d'erreur, dire que c'est beaucoup plus de 70 % de la population active urbaine qui résident dans ces villes (1).

D'autre part, une partie notable des hommes vivent, ici, coupés de leurs familles (5,8 % en moyenne), ce qui dénote un déracinement certain. Mais ce phénomène n'est pas homogène : si Nouadhibou apparaît fortement « déracinée » (27,5 % des hommes y vivent en célibataires), Nouakchott, comme on l'a noté, affirme une tendance vers l'enracinement et Rosso semble avoir conservé, ou atteint, un certain équilibre.

Les onze villes du 2^e groupe contribuent largement à alimenter le peuplement de celles du 1^{er} groupe. L'attraction exercée par le 1^{er} groupe contribue donc à les déséquilibrer elles aussi, mais dans le sens opposé, et ainsi à ébranler les racines sociologiques traditionnelles. Les hommes partent seuls d'abord, tandis que femmes et enfants restent sur place, avant de rejoindre à leur tour ces villes du 1^{er} groupe si différentes des milieux de vie habituels.

Déjà petites, ces villes du 2^e groupe semblent bien se vider de leur substance active.

Mais l'enquête montre aussi que cette redistribution des populations affecte directement les milieux plus explicitement ruraux, et donc moins armés pour affronter ce déracinement : une partie notable des « hommes seuls » des villes du 1^{er} groupe, on l'a vu, viennent du campement ou du village.

CONCLUSION.

Un tel mouvement prolonge une longue migration historique urbaine, amorcée dès la fin du Moyen Age, en direction du Sud d'abord, de l'Ouest ensuite, et plus précisément de la côte.

Ce changement correspond évidemment à un déplacement de l'axe économique du pays concentrant ses activités (relations et commerce internationaux, industrie, pêche, administration etc.) sur la façade atlantique, et ce au détriment des traditionnelles activités agropastorales, artisanales ou commerçantes, essentiellement continentales.

Mais il faut attendre les résultats du prochain recensement total

(1) Si la population active de Mauritanie reste encore essentiellement masculine, il faut noter en outre que la quasi-totalité des femmes salariées résident dans l'une de ces six villes, à Nouakchott principalement.

de la population du pays, prévu pour décembre 1976, pour préciser les orientations esquissées dans cette étude.

Il sera surtout intéressant de voir, dans quelques années, si la construction de l'axe routier Nouakchott-Néma (qui vient d'atteindre Boutilimit), et plus encore l'aménagement du fleuve Sénégal, freineront cette « marche vers l'Ouest » en suscitant des centres urbains de fixation, routiers ou fluviaux, ou au contraire, en facilitant les déplacements, accélèrera encore la puissance attractive d'un littoral où se multiplient réalisations et projets d'équipement.
